

NOS PRIORITÉS 2018-2022

Enjeu 1 La diplomation, la qualification et l'atteinte du plein potentiel de tous.

Enjeu 2 Un environnement éducatif propice à l'apprentissage et à la réussite.

Enjeu 3 Des parents, des partenaires et une communauté mobilisés autour de la réussite.

Enjeu 4 Une organisation reconnue pour la qualité de ses pratiques pédagogiques.

Enjeu 5 Le développement d'une marque d'employeur de choix.

Orientations

- Augmenter la diplomation et la qualification avant l'âge de 20 ans.
- Accroître la réussite des élèves, jeunes et adultes, en s'assurant du développement du plein potentiel de tous.

Objectifs

- D'ici juin 2022, porter à 89 % le **taux de réussite** à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire. Passage d'un taux de 86,5 % en juin 2017 à 89 % en juin 2022.
- D'ici juin 2022, accroître le taux de **diplomation en formation professionnelle**. Passage d'un taux de 74,3 % en juin 2017 à un taux de 76 % en juin 2022.
- D'ici 2022, porter à 81 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un **premier diplôme** ou une **première qualification** et à 77 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP).
- D'ici 2022, **réduire les écarts** de réussite (diplômes et qualifications) entre différents groupes d'élèves :
 - Entre les **filles** et les **garçons**, passage d'un écart de 7,2 % en juin 2016 à un écart de 6 % en juin 2022.
 - Entre les **élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA)** et les autres élèves, passage d'un écart de 34,6 % en juin 2016 à un écart de 28 % en juin 2022.
 - Entre les élèves des **milieux défavorisés** et ceux des autres milieux, passage d'un écart de 16,1 % en juin 2016 à un écart de 14 % en juin 2022.
 - D'ici 2022, maintenir l'écart de réussite entre les élèves issus de l'**immigration** de première génération et les autres élèves à une valeur inférieure à 0 %.
- D'ici 2022, maintenir à 10 % ou moins le taux d'élèves entrant au secondaire à **13 ans ou plus**.
- D'ici 2022, dans une optique d'inclusion, augmenter l'**intégration des élèves HDAA** en classes ordinaires :
 - Au **primaire**, passage d'un taux de 80,1 % en juin 2017 à un taux de 84 % en juin 2022.
 - Au **secondaire**, passage d'un taux de 60,6 % en juin 2017 à un taux de 67 % en juin 2022.

Orientations

- Offrir un milieu de vie qui intègre des activités propices au développement, à l'apprentissage et à la réussite.
- Offrir un milieu d'apprentissage bienveillant.
- Offrir des ressources et des infrastructures de qualité et prêtes pour l'avenir.

Objectifs

- D'ici 2022, dans le but d'accroître le sentiment d'appartenance et la participation des élèves à la vie scolaire, augmenter le nombre ou le choix d'**activités variées accessibles** à tous (incluant les activités parascolaires).
- D'ici juin 2020, dans une optique de renforcement d'un milieu scolaire bienveillant, se doter d'un **plan de formation** visant l'amélioration de l'intervention éducative du personnel d'encadrement des élèves et le mettre en œuvre.
- D'ici 2022, mettre en place une programmation d'**activités physiques** permettant aux élèves du primaire de bouger **60 minutes** par jour.
- D'ici 2022, faire en sorte que 85 % des bâtiments du parc immobilier soient dans un état **satisfaisant**.

Orientations

- Stimuler l'engagement parental et soutenir la relation qui unit les familles et les milieux éducatifs.
- Resserrer les liens entre le milieu éducatif, la communauté et les partenaires dans une perspective de complémentarité de tous les milieux.

Objectifs

- D'ici juin 2022, offrir davantage d'occasions d'**engagement parental** et de partenariats avec la **communauté** et les **entreprises**.
- D'ici juin 2022, en collaboration avec la communauté, favoriser le développement des compétences en **littératie** et en **numératie des parents** d'élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire ainsi que des **adultes** à la formation générale et à la formation professionnelle.

Orientations

- Développer, offrir et déployer des services éducatifs de qualité et adaptés à la diversité des besoins.
- Valoriser l'éducation, l'école et l'apport du personnel dans l'atteinte d'un haut niveau de qualité.
- Assurer le développement et l'appropriation des meilleures pratiques éducatives.

Objectifs

- D'ici 2020, mettre en place un mécanisme de veille technologique afin d'**optimiser l'utilisation du numérique** à des fins pédagogiques et administratives.
- D'ici 2022, mettre en place, dans l'ensemble de l'organisation, des mécanismes de veille et de transfert de la **recherche** et des **pratiques probantes**.
- D'ici 2022, s'assurer d'accompagner de façon systématique et continue l'ensemble des membres du personnel dans l'ajustement de leurs pratiques ainsi que leur **développement professionnel**.

Orientations

- Favoriser une approche de gestion axée sur l'implication, le développement professionnel et la reconnaissance de tout le personnel.
- Améliorer la communication à l'interne et à l'externe.

Objectifs

- D'ici juin 2022, s'assurer d'un climat organisationnel axé sur un **environnement de travail sain et sécuritaire**.
- D'ici juin 2022, bonifier les mécanismes de **valorisation** et de **reconnaissance du personnel**.
- D'ici juin 2020, améliorer les **mécanismes**, les **stratégies** et les **outils de communication** dans une optique d'efficacité et d'optimisation du numérique.

TOUS ENGAGÉS
VERS LA

REUSSITE

COMMISSION
SCOLAIRE DE LAVAL 

